



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Fermeture de l'usine Chapelle-Darblay

Question au Gouvernement n° 3853

Texte de la question

FERMETURE DE L'USINE CHAPELLE-DARBLAY

M. le président. La parole est à M. Gérard Leseul.

M. Gérard Leseul. Monsieur le ministre de l'économie, des finances et de la relance, je veux vous parler aujourd'hui de l'industrie du monde de demain, celle qui mêle exigence environnementale, responsabilité et utilité sociale, qui produit intelligemment dans le souci de l'économie de la ressource et qui respecte notre environnement et les salariés en répondant à de réels besoins exprimés par nos territoires.

Cette industrie de demain est incarnée par le site de Chapelle-Darblay, situé près de Rouen. Cette papeterie – la seule en France à produire du papier journal recyclé – assurait le recyclage du papier de près de la moitié du pays. Elle est actuellement fermée.

Sommes-nous – ou plutôt êtes-vous – prêts à brûler ou à enfouir de nouveau ces déchets, alors même que nous discutons en ce moment d'un projet de loi sur le climat ? Chapelle-Darblay peut aussi être un formidable outil énergétique et écologique, sa chaudière biomasse étant capable de chauffer l'équivalent d'une ville de 20 000 habitants. C'est le modèle de ce qu'il nous faudra accomplir pour réussir la transition écologique et pour conserver des emplois qualifiés sur nos territoires.

Et pourtant Chapelle-Darblay risque de ne pas rouvrir. Nous en connaissons les raisons : compétitivité, gains de productivité ou encore concurrence mondialisée exacerbée. Il est aujourd'hui moins cher de couper du bois à l'autre bout de la planète pour produire du papier que d'utiliser du papier recyclé parce que l'on ne prend pas en compte le coût environnemental total. (*Mme Valérie Rabault applaudit.*)

Une autre voie consiste à favoriser les outils industriels vertueux qui conjuguent respect de l'environnement et souci d'une économie solidaire qui se caractérise par le développement de partenariats avec des entreprises d'insertion.

Monsieur le ministre, ma question est simple. Comment comptez-vous répondre à cette mobilisation exemplaire des salariés, des élus et des forces vives du territoire ? Comment comptez-vous faciliter une solution de reprise et sécuriser l'arrivée d'un futur repreneur ? Comment comptez-vous réellement engager l'État pour notre environnement et pour notre territoire ? (*Applaudissements sur les bancs des groupes SOC et GDR.*)

M. le président. La parole est à Mme la secrétaire d'État chargée de la biodiversité.

Mme Bérangère Abba, secrétaire d'État chargée de la biodiversité. Vous m'interrogez sur la transition écologique et industrielle, sur les moyens que nous lui consacrons et sur la préservation de l'emploi dans les

territoires dans un tel contexte.

Nous portons tous, vous le savez, une attention particulière aux territoires à l'heure où nous donnons des moyens sans précédent à cette transition, notamment dans le cadre du plan de relance. Vous examinez d'ailleurs en ce moment les mesures prévues par le projet de loi « climat et résilience ».

Mme Valérie Rabault. Répondez à la question !

Mme Bérangère Abba, *secrétaire d'État* . Dans ce cadre nous trouvons les moyens permettant aux filières, dans les territoires, de mener une transition devenue indispensable.

Plusieurs députés du groupe SOC . Chapelle-Darblay !

Mme Bérangère Abba, *secrétaire d'État* . D'autre part, nous avons un devoir de cohérence entre les différences politiques publiques. Lorsque nous accompagnons la transition de certains secteurs, nous devons le faire en nous orientant vers des filières plus pérennes.

Nous consacrons donc des moyens financiers sans précédent à l'accompagnement de cette transition. Notre volonté est partagée par les élus des collectivités qui se rassemblent et savent s'affranchir des postures afin d'accompagner les filières concernées. La responsabilité qui nous incombe n'est pas de faire perdurer des modèles qui ont parfois montré leurs limites mais d'être créatifs en inventant, pour ces filières, les modèles de demain. (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe LaREM.*)

M. Jean-Paul Lecoq. Vous n'avez pas répondu à la question !

M. le président. La parole est à M. Gérard Leseul.

M. Gérard Leseul. Je suis extrêmement déçu par votre réponse, qui se résume à des paroles. J'attendais des actes. Nous avons jusqu'au mois de juin pour trouver une solution, nous ne pourrions nous contenter de mots.

M. Pierre Cordier. Eh oui ! Le recyclage !

Données clés

Auteur : [M. Gérard Leseul](#)

Circonscription : Seine-Maritime (5^e circonscription) - Socialistes et apparentés

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3853

Rubrique : Industrie

Ministère interrogé : Biodiversité

Ministère attributaire : Biodiversité

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [17 mars 2021](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du [17 mars 2021](#)